

informer

accompagner

animer



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caisse
nationale

Projet de fonctionnement

Nom du Ram : RAM CC PLAINE LIMAGNE

Gestionnaire : Communauté de Communes PLAINE LIMAGNE

Période contractuelle : 01/01/2018 au 31/12/2021

**Projet de fonctionnement du
relais assistants maternels :**

PLAINE LIMAGNE

Gestionnaire : Communauté de communes Plaine Limagne

Période contractuelle du 1^{er}/01/2018 au 31/12/2021

SOMMAIRE

Préambule	4
Caractéristiques administratives du Ram	5
1. Le diagnostic.....	7
1.1. Le diagnostic relatif au territoire	7
1.2. Le diagnostic relatif aux missions.....	11
2. La formalisation du projet.....	16
2.1 Le projet relatif au territoire (politique petite enfance et lieux d'intervention) ...	16
2.2 Le projet relatif aux missions du Ram	18
2.2 Le partenariat	25
3. Le fonctionnement et les moyens au service du projet	26
3.1 Le fonctionnement.....	26
3.2 Les moyens alloués.....	36
3.3 Les outils	41

Préambule

Le projet de fonctionnement est le fil conducteur de l'action du Ram sur la période contractuelle.

Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans ce projet.

Le projet doit être validé par le conseil d'administration de la Caf pour bénéficier de la prestation de service Ram.

Pour compléter cette trame de projet, se référer à la « Méthodologie pour l'élaboration du projet de fonctionnement ».

Caractéristiques administratives du Ram

Nom du Ram : Relais Parents Enfants Assistants-maternels Plaine Limagne

Coordonnées du Ram

Adresse administrative (siège du Ram) : Maison Nord Limagne 158 Grande Rue BP 23 63260 Aigueperse

☎ : 04 73 86 89 80 (standard)

fax : 04 73 86 89 81

Adresse mail : ram-aigueperse@plainelimagne.fr

Nom du ou des animateur(s) :

- Florence Leblond
- Claudine Buisson
- x

Coordonnées du gestionnaire :

Nature juridique : communauté de communes

Nom et qualité du référent (responsable hiérarchique du (des) animateur(s)) : Cécile Boury, directrice du pôle services à la population

Adresse : Maison Nord Limagne 158 Grande Rue BP 23 63260 Aigueperse

☎ : 04 73 86 37 86

fax : 04 73 86 89 81

Adresse mail : c.boury@plainelimagne.fr

Date d'ouverture du Ram : 1^{er} janvier 2017 (avec la fusion des 3 collectivités)

Existence d'un Contrat enfance jeunesse (Cej) intégrant le Ram (oui/non) : oui

Si oui, période contractuelle :

01/01/2015 AU 31/12/2018 pour les Cej du territoire Nord Limagne et Cej du territoire des Côteaux de Randan

1^{er}/01/2014 au 31/12/2017 pour CC Limagne Bords d'Allier

Collectivité(s) signataire(s) :

CC Nord Limagne
CC Côteaux de Randan
CC Limagne Bords d'Allier

Nombre d'Etp poste(s) animateur(s) Ram :¹

- Florence Leblond : 0,45 Etp
- Claudine Buisson : 1 Etp
- Nouvel agent : 0,50 Etp
- Avant nouvel agent 1,45 Etp avec nouvel agent 1,95 Etp

¹La valeur équivalent temps plein (Etp) est déterminée en fonction du statut ou de la convention collective applicable au salarié.

Champ territorial du Ram : la communauté de communes Plaine Limagne

Nombre de communes concernées : 25

Noms des COMMUNES ou INTERCOMMUNALITES	
Aigueperse	Sardon
Artonne	Thuret
Aubiat	Vensat
Bas-et-Lezat	Villeneuve-Les-Cerfs
Beaumont-lès-Randan	
Bussiè-res-et-Pruns	
Chaptuzat	
Effiat	
Limons	
Luzillat	
Maringues	
Mons	
Montpensier	
Randan	
Saint-Agoulin	
Saint-André-Le-Coq	
Saint-Clément-De-Régnat	
Saint-Denis-Combarnazat	
Saint-Genès-du-Retz	
Saint-Priest-Bramefant	
Saint-Sylvestre-Pragoulin	

1. Le diagnostic

Le recueil et l'analyse des données relatives au territoire permettent l'élaboration d'un projet de fonctionnement cohérent, en lien avec la politique locale d'accueil de la petite enfance et les missions inscrites dans la lettre circulaire Cnaf.

Voir méthodologie page 4

Source : l'évaluation du RAM de l'année 2017

Evolution de l'offre d'accueil des jeunes enfants : maintien de 2 équipements (1 multi-accueil et 1 micro-crèche) avec 26 places

Evolution du public potentiel des familles avec enfants de moins de 3 ans : 488 enfants en 2014, 695 en 2017 : augmentation

Evolution du public potentiel des assistants maternels : 175 en 2017, 171 en 2018 : des assistants maternels sont sortis de la profession (maladie, reconversion, retraite) et 4 nouvelles personnes ont été agréées

Tension de l'offre et de la demande de garde : raisonnable sur le global, tendue selon les communes et les périodes

1.1. Le diagnostic relatif au territoire

Voir méthodologie page 6

• Le contexte : le Ram dans la politique petite enfance du territoire

Histoire du Ram : Ce service a été créé le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des trois communautés de communes où au sein de chacune d'entre elle existait un service RAM. Ce nouveau service s'adresse à 175 assistants maternels agréés (155 en exercice) et recouvre 570 places d'accueil (source évaluation 2017 du relais).

Les grandes lignes de la politique enfance et jeunesse sur le territoire, et son volet petite enfance :

- Une **vision globale** : en proposant des accueils pour les enfants allant de 3 mois à 11ans (assistants maternels, multi-accueil, ALSH) et une section pour les pré-adolescents (12-15 ans).
- Une **volonté** pour le volet petite enfance de combler les besoins des familles en modes d'accueil par l'offre proposée sur le territoire.
- **Les publics visés** :
 - Les parents et futurs parents afin de leur présenter l'offre d'accueil et leur donner une information de base.
 - Les assistants maternels afin de rompre leur isolement et leur offrir la possibilité d'une professionnalisation en continue.
 - Les candidats aux métiers de la petite enfance afin de leur apporter une information de base sur ces métiers.
 - Les enfants pour une première socialisation et participation à des actions auxquelles ils n'auraient pas accès sans le relais (éveil musical, contes, spectacles).

Les modalités d'intégration et de participation du Ram dans les instances locales de coordination de la politique enfance et jeunesse :

- Rencontres et échanges réguliers avec la **coordinatrice** Enfance Jeunesse.
- Participation à la **commission** enfance jeunesse-lecture publique-action sociale et culture.
- Intégration du RAM au **comité de pilotage enfance**.

L'organisation territoriale de l'information des familles sur les modes d'accueil : **le relais tient une place centrale**

- **Maintien des trois antennes** afin de garder une proximité avec les usagers, pour la mise en place de permanences par téléphone et en accueil.

- Maintien du relais comme **lieu d'information de base** sur tous les modes d'accueil du territoire mais le RAM n'assure pas la centralisation des demandes des familles (il ne prend pas les inscriptions pour les modes d'accueil collectifs).
- Proposition : **informer les secrétaires** de mairie qu'ils ne doivent pas distribuer la liste des assistants maternels mais **orienter** les familles souhaitant une liste d'assistants maternels vers le relais. A cette fin les plaquettes seront mises à disposition dans chaque mairie.
- **Nouvelle mission : le Ram est il chargé du traitement de la demande d'accueil en ligne des familles formulée directement sur mon-enfant.fr ? (mission 1)**
Pas de positionnement sur cette mission sur la période contractuelle.
- Si oui, préciser les modalités d'actions du Ram :

Existence et modalités d'organisation d'une instance partenariale de suivi concernant le projet de fonctionnement du Ram :

Instance de suivi du projet de fonctionnement : **le comité de pilotage**

Composition : le vice-président en charge de l'enfance jeunesse, la commission enfance jeunesse, les animatrices du relais, la coordinatrice, la directrice du pôle service à la personne, des représentants des usagers, familles, assistants maternels, associations et les partenaires (CAF, PMI).

Objectifs :

- Suivi de la mise en place des actions et analyse
- Force de proposition, développement du service
- Bilan et évaluation (atteinte des objectifs)

Analyse :

- Le RAM participe à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant.
- Sur les 3 antennes les demandes des familles auprès d'un assistant maternel sont satisfaites, dans la mesure où les familles n'ont pas recontacté le relais. Les demandes d'accueil en périscolaire sont plus difficiles à prendre en charge par les assistants maternels.

Notre objectif : orienter les familles vers des modes plus en adéquation avec leur besoin (garderies périscolaires, garde à domicile).

- Lieu(x) d'implantation du Ram Expliquer le choix des lieux d'implantation et d'intervention du Ram :

Les lieux d'implantation sont maintenus sur les communes d'Aigueperse, Randan, et Maringues car au vu de la configuration du territoire, cela permet une bonne répartition du service.

Ce sont les communes les plus importantes en termes d'habitants et d'assistants maternels avec en nombre d'enfants de moins de 6 ans, 81 enfants pour Randan, 102 pour Aigueperse et 189 pour Maringues et qui sont dotées d'équipements culturels (médiathèque, école de musique) et de partenaires (pompiers, maisons de retraite).

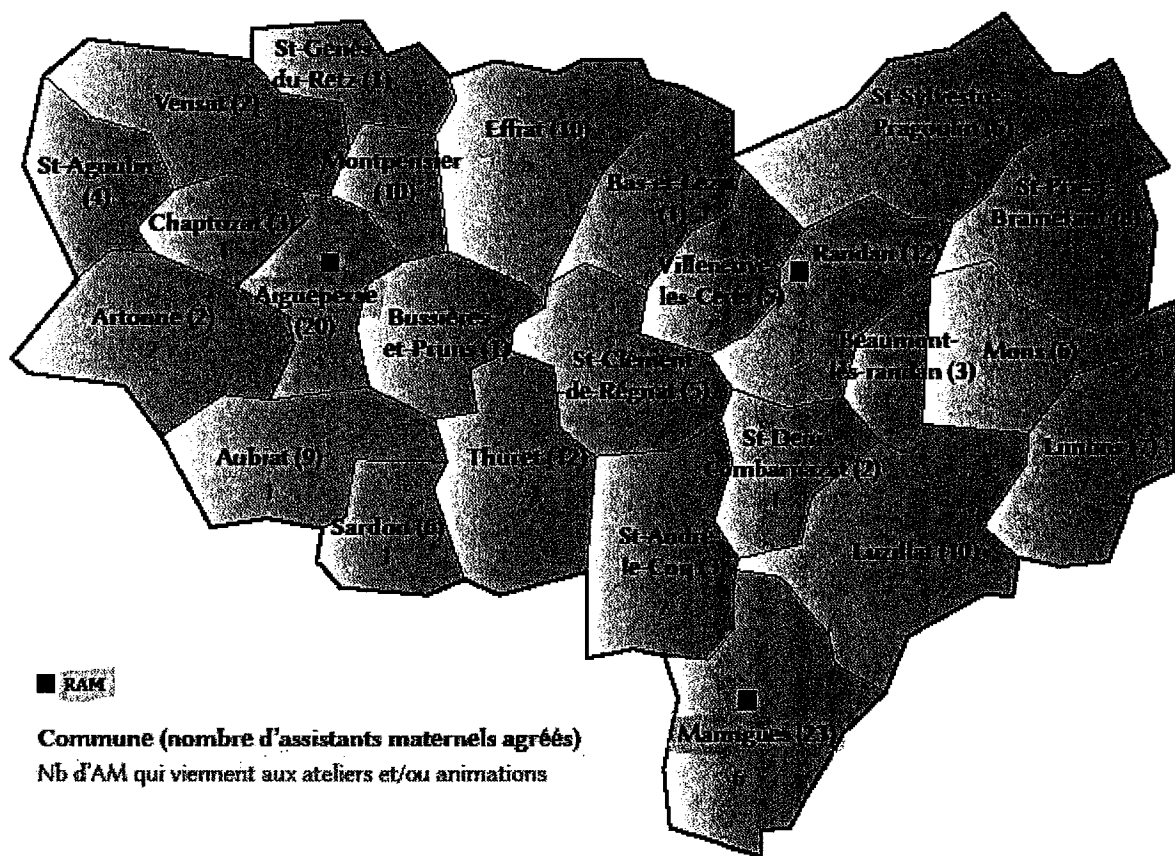
Les locaux des antennes de Randan et Maringues restent inchangés car **l'implantation est pertinente** (locaux neufs, adaptés, permettant la mise en place de tous les services du relais, facilité d'accès avec possibilité de parking).

Jusqu'à fin mai 2017, le relais d'Aigueperse était situé au multi accueil pour les permanences et le travail administratif. A partir de juin 2017, le bureau était installé au troisième étage de la Maison Nord Limagne. Les ateliers se déroulaient dans une salle municipale. Cette salle s'est avérée non fonctionnelle avec un accès difficile (escalier), des problèmes de chauffage et des sanitaires non adaptés. A l'automne 2017 des propositions ont été faites par la communauté de communes d'utiliser des locaux au sein de la Maison Nord Limagne, en premier choix une salle en rez-de-chaussée pouvant accueillir le bureau et les ateliers d'éveil et en deuxième choix aménager le 3ème étage de la maison Nord Limagne.

Le service PMI ayant donné un avis favorable sur le premier choix, le relais antenne Aigueperse est basé à partir de fin novembre 2017 en rez-de-chaussée de la maison de la communauté de communes, avec un local dédié permettant l'installation des ateliers d'éveil et d'un espace bureau.

Cartographie (si possible) : Nombre d'assistants maternels : 171 en juin 2018

Répartition géographique des assistants maternels sur le territoire Plaine Limagne Fréquentation des relais - Juin 2018



Participation aux ateliers d'éveil par antenne du relais CCPL sur le début d'année 2018 :

- Maringues : 14 assistants maternels, 43 enfants, 1 famille
- Aigueperse : 17 assistants maternels, 58 enfants, 4 familles ponctuellement
- Randan : 12 assistants maternels, 37 enfants, 11 familles

Fréquentation du relais Plaine Limagne: source évaluation de la période 01/01/2017 AU 31/12/2017

- Permanence information : 58 assistants maternels différents ont bénéficiés d'un entretien individuel
- Réunions d'information collectives : 18 assistants maternels différents ont bénéficiés d'une réunion soit sur la législation soit sur la formation professionnelle
- Temps collectifs dédiés aux professionnels : 25 assistants maternels différents ont assistés à des groupes de paroles ou atelier pédagogique
- Ateliers d'éveil : 43 assistants maternels différents ont participés à ces actions régulières
- Fêtes ou évènements : 40 assistants maternels différents ont participés à ces actions qui sont les fêtes calendaires, les sorties, visites)

Les actions ont été variées, les assistants maternels ont participés selon leurs centres d'intérêt. Lors d'une réunion bilan faite en début d'année 2018, les assistants maternels ont souhaité retrouver des intervenants qu'elles apprécient ainsi que le système d'ateliers fixes de façon régulière et des actions en co-animation ponctuelles mais réparties sur l'année.

Le rattachement des communes aux nouvelles antennes est identique à la composition des anciennes communautés de communes d'avant la fusion. Toutefois, les usagers peuvent s'adresser à l'antenne de leur choix pour les **permanences informations**.

Antenne de Randan :

- Bas et Lezat
- Beaumont-les-Randan
- Mons
- Randan
- St Clément de Régnat
- St Priest Bramefant
- St Sylvestre Pragoulin
- Villeneuve-les-Cerfs

Antenne de Maringues :

- Limons
- Luzillat
- Maringues
- St André le Coq
- St Denis Combarnazat

Antenne d'Aigueperse :

- Aigueperse
- Artonne
- Aubiat
- Bussièrès et Pruns
- Chaptuzat
- Effiat
- Montpensier
- St Agoulin
- St Genes-du-Retz
- Sardon
- Thuret
- Vensat

Le diagnostic relatif aux missions

Voir méthodologie page 7

Mission 1 : les Ram ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance

Cette mission se décline en trois thèmes décrits ci-dessous :

Thème 1.1 : l'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande

Données	Constats	Analyse
<p>Source : évaluation 2017 ram CCPL</p> <p>Motif d'entretien chez les assistants maternels :</p> <p>En 1^{er} : les informations relatives à la disponibilité d'accueil</p> <p>En 2^{ème} : les informations relatives au fonctionnement du relais</p> <p>Motif d'entretien chez les parents :</p> <p>En 1^{er} : les informations relatives au statut, législation</p> <p>En 2^{ème} : les informations relatives à la recherche d'un mode d'accueil</p>	<p>Ces actions nécessitent beaucoup de temps d'entretien et de contacts (mail, téléphone, directe)</p> <p>Avec comme spécificité des demandes en accueil périscolaire. Les discussions avec les assistants maternels montrent que ce n'est pas une garde facile à honorer pour elles (trajet horaire).</p>	<p>Nécessité de maintenir à jour la liste AM afin d'avoir les disponibilités actualisées :</p> <p>Problème rencontré : faible retour de la part des assistants maternels des fiches à renseigner</p> <p>Besoin identifié : avoir du temps afin de téléphoner aux assistants maternels pour une relance</p> <p>Avoir d'autres propositions à faire aux familles (garderie périscolaire, garde d'enfants domicile parents).</p>

Thème 1.2 : l'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail

Données	Constats	Analyse
<p>Source : évaluation 2017 ram</p> <p>120 familles ont bénéficié d'une information individuelle</p> <p>1 seule famille est venue à une réunion organisée aussi pour les assistants maternels sur un thème de la législation, 11 assistants maternels étaient présents</p>	<p>Pour les familles, la convention collective est une découverte, les familles n'ont pas conscience de leur rôle de parent employeur avec les droits et devoirs que cela entraîne. Les parents privilégient le contact individuel.</p> <p>Chaque antenne a un système d'entretien et de synthèse de l'information juridique.</p>	<p>Maintenir cette information complète : c'est une base de la relation employeur/salarié.</p> <p>Faire intervenir des organismes (Fepem, juristes) sur des réunions en soirée.</p> <p>Bonne participation des assistants maternels aux réunions sur la législation, maintenir les invitations aux familles</p> <p>Echanger sur les bonnes pratiques et harmoniser les outils au niveau des antennes (documents d'information).</p>

Thème 1.3 : l'information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers

Données	Constats	Analyse
<p>Expérience acquise lors des permanences</p> <p>Chaque antenne donne des informations</p>	<p>Importance de la relation avec le candidat et de la transmission du dossier d'information donné lors de l'entretien.</p>	<p>Harmoniser les dossiers, les informations données.</p>

Thème 1.4 la promotion de l'activité des assistants maternels (mission 2)

Sur la période contractuelle 2018, c'est un travail préparatoire qui sera fait sur cette mission afin de la réaliser à l'avenir :

- Recensement des assistants maternels en sous activité
- Préparation de l'entretien permettant d'évaluer les raisons de cette sous activité

Données	Constats	Analyse
Recensement à partir des fiches rendues	<i>Le nombre d'AM dans cette situation est constant. La part de celles qui sont en situation de choix et de celles qui la subissent reste à définir.</i>	Rajouter à l'outil de recueil de données mis en place pour les disponibilités d'un volet recensement sur la nature de la situation (choisie ou subit). Ceci nous permettra d'affiner la définition des situations (différence entre disponibilité et sous-activité sur une période définie). Continuer le partenariat avec la puericultrice de secteur.

Mission 2 : les Ram offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

Cette mission se décline en deux thèmes décrits ci-dessous :

Thème 2.1 : Le Ram contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile

Données	Constats	Analyse
<p>Source : évaluation 2017 ram</p> <p>Le ram met en place des :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupes de paroles • Information collectives <p>Source 2018 : observations et échanges avec les AM</p>	<p>Difficultés pour les professionnels de participer à de telles actions en soirée ou sur des samedis pour cause de contraintes familiales ou de fatigue pour l'antenne de Maringues</p> <p>Bonne participation sur l'antenne d'Aiqueperse et de Randan.</p> <p>Des assistants maternels utilisent les temps collectifs non seulement sur l'instant présent mais reproduisent en les adaptant certains animations chez elles (exemple : lors d'une sortie nature, observation des insectes, recherche des traces ou lors d'un spectacle, elles retirent des éléments afin de créer des outils pédagogiques comme un tablier à histoires)</p>	<p>Mutualiser les actions. Maintenir la sensibilisation à la formation .</p> <p>Maintien de ces actions collectives qui alimentent leur pratique individuelle</p>

Thème 2.2 : Le Ram comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents

Données	Constats	Analyse
<p>Source : évaluation 2017 ram</p> <p>Chaque antenne propose des temps collectifs ouverts aux professionnels, familles et enfants (ateliers d'éveil, sorties, contes et éveil musical).</p> <p>L'évaluation : lors de bilan, demande des AM de maintenir, de retrouver certains intervenants ou actions.</p>	<p>Les assistants maternels qui participent, le font de façon régulière.</p> <p>Les enfants ont un réel plaisir à se retrouver, à participer aux actions.</p> <p>On constate une prise d'autonomie, un développement du langage.</p>	<p>Les assistants maternels qui participent ont intégré ces temps dans leur pratique professionnelle.</p>
<p>Source : actions réalisées début de l'année 2018</p> <p>Le projet du ram avec la fusion a été de proposer des co-animations, c'est à dire pour les 3 antennes ensemble en un seul lieu et des actions transversales, c'est-à-dire en partenariat soit avec d'autres services CCPL ou avec des partenaires extérieurs</p>	<p>Participation des assistants maternels : Sur 8 actions proposées, il y en a eu 7 où les AM des 3 antennes étaient représentées et 1, le spectacle à Aigueperse où les AM de l'antenne de Maringues n'étaient pas présentes car avec la distance et le transport elles ne pouvaient respecter les horaires pour assurer le périscolaire</p>	<p>Les freins sont l'accord des parents et l'organisation afin d'assurer le périscolaire</p> <p>L'intérêt est de donner une image du relais à l'échelle Plaine Limagne</p> <p>Le retour des AM est positif, cela permet des échanges, de renouveler leur travail</p> <p>Analyse des animatrices : constat d'une dynamique de groupe, les limites sont la gestion de l'effectif afin de rester dans la qualité (on s'adresse à de jeunes enfants)</p>

2. La formalisation du projet

Pour chaque partie du diagnostic (territoire et missions), sélectionner les constats principaux à partir desquels les objectifs du Ram seront formalisés (maintien de l'existant et marges de progression).

Ces tableaux serviront également de référence pour l'évaluation du projet.

2.1 Le projet relatif au territoire (politique petite enfance et lieux d'intervention)

Constats principaux :

- Pertinence de la localisation des 3 antennes (locaux neufs et adaptés) par rapport au territoire qui permet de garder une proximité avec les usagers, de donner des repères et de proposer l'ensemble des services d'un relais.
- Pertinence des actions en co-animations entre les antennes du relais et en transversalité avec les services de la CCPL et avec les partenaires extérieurs.
- Elaboration en cours de la politique culturelle de la CCPL : l'objectif étant de créer du lien entre les habitants, les acteurs du territoire et les 3 bourgs centres, de définir une programmation qui sert les compétences et les projets de la CCPL et plus précisément dans notre cas les actions culturelles du relais, et qui valorise les ressources du territoire (comme par exemple proposer une fête de printemps qui est l'occasion d'offrir un spectacle de qualité, proposer une action dans le parc du domaine royal de Randan qui regroupe un éveil musical, des contes et une animation découverte de la nature, proposer une formation découverte du Kamishibai aux différents agents de la CCPL concernés par l'enfance)
- Base du projet éducatif :
 - ✓ favoriser le développement global de l'enfant avec une priorité sur le langage tout en proposant des actions de professionnalisation aux assistants maternels, répondre au besoin d'activité motrice de l'enfant.
 - ✓ Reconnaître l'enfant en tant qu'être actif en respectant le jeu libre et l'activité spontanée.
 - ✓ Respecter son rythme en le laissant franchir les différentes étapes de son développement à son rythme .

Sur l'année 2018, afin d'atteindre nos objectifs liés à la fusion, c'est-à-dire harmoniser les outils et le projet pédagogique, développer le partenariat local, rayonner sur l'ensemble du territoire à travers les actions proposées, assumer nos obligations envers nos partenaires (bilans, évaluations, projet de fonctionnement), un transfert de temps de travail sera fait. Selon les besoins, le temps d'animation du mardi matin sera consacré à du travail administratif. Les temps d'actions en co-animation compenseront l'équilibre des temps collectifs. Au niveau des ateliers, maintien de la répartition antérieure pour les antennes de Randan et d'Aigueperse, c'est-à-dire 2 ateliers par semaine.

Pour l'antenne de Maringues, rétablissement de deux ateliers par semaine dès l'arrivée du 3^{ème} agent. En parallèle est étudiée une organisation avec l'extension à 0, 50 ETP en plus, date de prise de poste à définir.

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
<p>Maintien et développement de certaines actions du relais dans la politique culturelle CCPL</p>	<p>Un spectacle enfants lors d'une fête de printemps un samedi</p> <p>Une balade d'automne : en poussettes et petites jambes</p> <p>Extension de Bambin Bouquine à l'antenne de Maringues, action proposée entre la médiathèque communautaire et l'antenne d'Aigueperse depuis plusieurs années</p>	<p>Communication directe par invitation aux assistants maternels et diffusion dans le livret de la saison culturelle</p> <p>Maintien de la séance de l'après-midi qui a lieu depuis 13 ans</p> <p>Proposition d'une séance en plus le matin tout public</p> <p>Partenariat avec l'Association des assistants maternels du territoire, elles connaissent les circuits adaptés aux jeunes enfants</p> <p>Accueil de cette action au relais de l'antenne de Maringues et partenariat avec le collège pour des lectures par des enfants de 6^{ème}</p> <p>Achat d'un fond d'ouvrages jeunesse</p>	<p>Une stabilité dans la participation</p> <p>Participation d'assistants maternels de chaque antenne</p> <p>Sans attente quant à l'effectif, c'est une 1^{ère} édition</p> <p>Une relation au livre favorisée</p>	<p>Annuelle 1 séance au mois de mars ou avril</p> <p>Annuelle, en octobre</p> <p>Préparation du projet en 2018 Mise en place sur les ateliers d'éveil en 2019</p>	<p>satisfaction du public</p> <p>Satisfaction du public</p> <p>Satisfaction du public</p>

NOUVELLE MISSION : LE TRAITEMENT DES DEMANDES D'ACCUEIL FORMULEES PAR LES FAMILLES VIA MON-ENFANT.FR (mission 1) :
 Pas de positionnement sur cette mission sur la période contractuelle.

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
-----------	------------------------	---------------------------	--------------------	--	--------------------------

2.2 Le projet relatif aux missions du Ram

Mission 1: les Ram ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance
Thème 1.1: l'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande

Constats principaux =

- nécessité de posséder des données actualisées.

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Maintien de l'information sur les modes d'accueil en général et sur les assistants maternels.	Recueillir la disponibilité des assistants maternels	Maintenir les contacts avec la PMI. Envoyer une fiche à renseigner par les assistants maternels Créer une plaquette qui présente le RAM et les modes d'accueil multi-accueil et micro crèche privée.	Une liste des assistants maternels le plus à jour possible Cohérence des pratiques. Documents synthétiques. Informations exploitables.	Annuelle	Nombre de familles ayant sollicité le relais pour une recherche de mode d'accueil.

Thème 1.2 l'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail
Constats principaux =

- Découverte pour les familles de l'importance de leur rôle de particulier employeur.
- Pour les contrats en cours, besoin de la part des familles et des assistants maternels de réponses concrètes .

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Informier Du contenu de la convention collective.	Maintenir les échanges individuels directs sur les permanences.	Les permanences information par téléphone et en accueil Remise d'un dossier qui reprend avec des fiches pratiques ce qui a été expliqué.	Sécurisation de la contractualisation. Stabilisation de l'accueil de l'enfant.	Annuelle	Si l'entretien a : répondu à leurs questions -Apporté des informations initiales, complémentaires -si besoin la famille recontactera t-elle le relais ? -Comment la famille a-t-elle eu connaissance du relais ? -La famille est-elle intéressée par des réunions, (info juridiques, thème du développement de l'enfant). Participation des familles et des assistants maternels aux réunions.
Maintenir le niveau d'information pour les responsables du relais.	Réactualisation et harmonisation des dossiers constitués.	Des réunions sur la législation avec intervenants.	Echanges entre les familles.	Les thèmes 2018 : la déclaration fiscale des assistants maternels 2019 : les modalités de modification et de fin de contrat 2020 : l'arrêt maladie 2021 : consignes et informations concernant l'enfant Annuelle	Satisfaction des animatrices suite à une formation.
		Services ressources : Pajemploi Directcte Monenfant.fr Formation pour les animatrices(CNFPT réseau RAM 63).	Un accès aux informations facilité.		

Thème 1.3 l'information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers
Constats principaux
 = la principale attente des candidats est de connaître l'offre et la demande sur le territoire.

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
<p>Maintenir le niveau d'information</p>	<p>Bâtir un dossier type commun comme support de présentation.</p>	<p>Recevoir des candidats sur une permanence information, leur remettre le dossier qui reprend les informations données. Les informer des réunions PMI sur le métiers d'AM.</p>	<p>Une réflexion sur leur projet professionnel.</p>	<p>Annuelle</p>	<p>Bilan de la formation obligatoire.</p>
<p>Faire connaître les métiers de la petite enfance et les passerelles (validations des acquis, travail en maison d'AM...).</p>	<p>Envisager une action d'information collective En partenariat avec la PMI sur notre territoire</p>	<p>Participation au comité de pilotage sur la formation obligatoire des AM (UFCV, PMI, FEPEM*, animatrices RAM). *Fédération des particuliers employeurs de France</p> <p>Une réunion d'information pour les candidats Une exposition sur les actions du relais Un temps d'échanges avec les futurs parents</p>	<p>Etre informées des dernières dispositions.</p> <p>Meilleure information sur le territoire Meilleure identification du relais</p>	<p>2019 ou 2020</p>	

Thème 1.4 La promotion de l'activité des assistants maternels (nouvelle mission) (à remplir obligatoirement pour le versement du financement supplémentaire de 3 000 €) Mission 2

Sur la période contractuelle 2018, c'est un travail préparatoire qui sera fait sur cette mission afin de la réaliser à l'avenir :

- Recensement des assistants maternels en sous activité
- Préparation de l'entretien permettant d'évaluer les raisons de cette sous activité

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Identifier les raisons de la sous activité	Recueil de données	Recensement direct par téléphone. Fiche d'actualisation. Organisation temps collectifs sous forme de réunions d'information et de temps d'échange de pratique professionnelle. Proposition de rencontre individuelle.	Pouvoir faire une analyse fine des raisons de la sous-activité afin de proposer aux professionnels concernés un accompagnement et/ou des actions adaptés à leur cas.	Recueil des données sur l'année 2018. Analyse et entretien sur l'année 2019.	Proposer des entretiens individuels ou collectifs au minimum à 50% des AM ayant déclaré leur sous-activité

Mission 2 : Le Ram comme cadre de rencontres et d'échange des pratiques professionnelles

**Thème 2.1 : Le Ram contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile.
Constat : peu de professionnels partent en formation.**

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
<p>Soutenir la professionnalisation des AM.</p>	<p>Echanger sur leurs pratiques et apporter les informations nécessaires à leur professionnalisation.</p> <p>Promouvoir les formations continues Ipéria.</p>	<p>Réunions d'information avec intervenant</p> <p>Groupes de travail permettant l'échange de pratiques avec ou sans intervenants.</p> <p>Partenariat avec l'organisme Infans</p>	<p>Une sensibilisation et une mobilisation des AM.</p> <p>Des départs en formation continue.</p>	<p>2018 : 3 séances d'accompagnement professionnel, reconduction de cette action les années suivantes si satisfaction des assistants maternels</p> <p>2018 : 1 session de « SST » 2 sessions de « Découvrir la communication gestuelle associée à la parole » Pour les années suivantes, thèmes à choisir avec les assistants maternels</p>	<p>Nombre de réunions proposées</p> <p>Nombre de participants</p> <p>Satisfactions (questionnaires)</p> <p>Nombre de départ en formation continue.</p>
<p>Accompagner les assistants maternels dès leur agrément.</p>	<p>Les contacter dès qu'ils sont sur la liste PMI, les accueillir et leur présenter le service.</p>	<p>Permanence téléphonique</p> <p>Proposition d'un entretien</p> <p>Accueil sur la permanence en accueil.</p>	<p>Augmentation de la fréquentation du relais.</p>	<p>Chaque année</p>	<p>Le pourcentage de nouveaux agréés ayant bénéficié du relais.</p>

L'aide au départ en formation continue (nouvelle mission à remplir obligatoirement pour le versement du financement supplémentaire de 3 000 €)
Mission 3

Cette mission concerne l'ensemble du relais Plaine Limagne, comptabilisé de façon globale pour 2018.

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Recueillir et coordonner les besoins en formation des AM.	Recensement des besoins de formation.	Courriers et mails de demandes en matière de formation en interne et au travers de l'inter relais départemental.	Mobiliser le plus grand nombre de professionnels.	1 ^{er} trimestre de l'année en cours.	Le nombre de retours.
Constituer des groupes d'AM pour les inscriptions aux formations.	Positionnement des AM sur les formations proposées.	Courriers et mails avec des propositions de formations définies suite au recensement des besoins en interne et au travers de l'inter relais départemental.	Atteindre 6 participantes à minima par groupe de formation.	Mise en œuvre 1 ^{er} semestre de l'année en cours.	Le nombre d'inscriptions et départs effectifs en formation.
Valoriser les expériences de la formation.	Restitution et d'échanges sur le vécu des expériences.	Réunions.	Une continuité de la participation aux actions de formation et favoriser une synergie.	Bilan en fin d'année.	Progression de 10% des départs en formation.

Thème 2.2 : Le Ram comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents

Constat : les professionnels qui participent le font régulièrement, demande de leur part du maintien de certaines actions (éveil musical, spectacles enfants), plaisir des enfants à venir au relais

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Favoriser le développement global de l'enfant	Temps de contes, lectures Eveil musical Motricité libre et séances Jeux Travaux manuels et manipulation	Les locaux et matériels de chaque antenne.	Développement du langage, de la dextérité et de l'autonomie	Annuelle	Observation de l'enfant
Favoriser la pratique professionnelle dans un groupe, rompre l'isolement des assistants maternels	Temps de contes, lectures Eveil musical Motricité libre et séances Jeux Travaux manuels et manipulation	Les locaux et matériels de chaque antenne.	Savoir observer les enfants et réajuster sa pratique professionnelle	Annuelle	La qualité des échanges

Voir méthodologie page 17

<p>PARTENAIRES (locaux, institutionnels, financiers, animations, etc.)</p> <p>Cadre institutionnel et financier : la CAF</p>	<p>MODALITE DU PARTENARIAT (à mettre en œuvre, à développer, forme, implication, fréquence, outils, etc.)</p> <p>Partenariat technique, administratif et financier Comité de pilotage enfance: 1 fois par an Evaluation : 1 fois par an Projet de fonctionnement : suivant la période contractuelle Compte de résultat : 1 fois par an Budget prévisionnel : 1 fois par an</p>
<p>Cadre institutionnel : Conseil Départemental et PMI</p> <p>Cadre local :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les différentes communes de la nouvelle collectivité • Les médiathèques • Les écoles de musique • Des associations, Les pompiers • Les EHPAD ou club des aînés • Le multi-accueil et la micro crèche <p>Réseaux : Les relais du département</p> <p>Différents intervenants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres avec les professionnelles (médecin et puéricultrice), partage d'information sur la liste des assistants maternels selon les besoins sinon 1 fois par trimestre. • Mise à disposition des plaquettes dans les mairies, annuelle et selon les besoins. • Participation à Bamin bouquine, 2 séances par mois à la médiathèque d'Aigueperse. • Séances d'éveil musical, harmoniser la fréquence, selon une programmation. • Sorties, visites selon le thème des ateliers. • Participation à la programmation culturelle communautaire et à des animations communes (galette des rois, Carnaval...) annuelle. • Invitation de leurs usagers à la fête de Printemps du relais, mise en place d'une conférence commune (choix du thème, de l'intervenant ensemble). • Réunions en groupe secteur, journée de réflexion et de formation des relais 63, mutualisation de certaines actions (animation, soirée débat). • Réseau associatif : Anis Etoilé et opportunité appel à projet. • Animations à thème (contes, éveil musical) selon une programmation établie à l'année.

3. Le fonctionnement et les moyens au service du projet

3.1 Le fonctionnement

Périodes de fonctionnement du Ram :

Périodes de fermeture annuelle : les vacances de Noël

Continuité du service pendant les autres congés avec alternance des congés des agents (Programmation des congés des agents à l'échelle Plaine Limagne).

Particularité d'ouverture (horaires élargis) : actions en soirée et sur des samedis.

Organisation de l'accueil physique du Ram en fonction du public : avec 2 agents à 1,45 ETP

➤ Accueil du public sur les ateliers d'éveil : familles, enfants, assistants maternels, gardes d'enfants au domicile des familles.

• **Antenne de Maringues** : le mardi et jeudi de 9h à 11h, maison de l'enfance.

• **Antenne d'Aigueperse** : le lundi et le mercredi de 9h à 11h, maison Nord Limagne, utilisation de la salle d'exposition si besoin (contes, éveil musical).

• **Antenne de Randan** : le lundi et mercredi de 9h à 11h, local du relais.

➤ Accueil du public sur les permanences information : familles, assistants maternels, gardes d'enfants au domicile des familles, candidats aux métiers de la petite enfance.

• **Antenne de Maringues** : le jeudi de 13h30 à 17h.

• **Antenne d'Aigueperse** : le mercredi de 13h30 à 17h.

• **Antenne de Randan** : le mercredi de 13h30 à 17h30.

L'accueil physique se fait sans RDV et avec RDV (cela évite une attente aux usagers et permet de préparer, d'individualiser le dossier en fonction des renseignements récoltés lors du 1^{er} entretien téléphonique).

Lors d'un contact téléphonique :

- si la demande est une question simple ou un point à voir en cours de contrat, la réponse se fait de suite par téléphone.
- si l'explication est complexe ou pour les familles en recherche d'un assistant maternel en 1^{ère} embauche, proposition systématique d'un RDV avec précision que l'entretien dure de 1h15 à 1h30.

Maintenant avec le relais Plaine Limagne, possibilité de recevoir les familles sur les différentes antennes, cela augmentent le potentiel de lieux et horaires.

Prévision d'organisation avec une extension à 0,50 ETP soit 1,95 ETP (à ajuster en fonction des disponibilités de l'animateur recruté)

Antennes RAM (COP) avec 3 agents	Ateliers d'éveil	Permanence information
Maringues	Mardi et jeudi matin	Mercredi après midi sans R-V Jeudi après midi sur R-V
Aigueperse	Lundi et mardi matin	Mardi après midi sur R-V Jeudi après midi sans R-V
Randan	Lundi et jeudi matin	Mercredi après midi sans R-V

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du Ram sur la durée du projet

Répartition des différentes activités professionnelles sur la semaine de janvier 2018 jusqu'à l'extension de l'ETP

Antenne de Maringues et Aigueperse :

Agent à 35h	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin (préciser les horaires)	Aigueperse 8H15 à 8h30 : temps administratif 8h30 à 11h30 : ANIMATION COLLECTIVE Préparation, installation déroulement, Rangement du local 11h30 à 12h : TRAVAIL ADMINISTRATIF 12h à 12h30 : PERMANENCE TELEPHONE	Maringues 8H15 à 8h30 : TEMPS ADMINISTRATIF Prise de connaissance des messages téléphoniques, mail, rappel si besoin des familles 8h30 à 11h30 : ANIMATION COLLECTIVE Préparation, installation Déroulement, Rangement 11h30 à 12h30 : PERM TELEPHONIQUE : Recueil des statistiques	Aigueperse 8H15 à 8h30 : temps administratif 8h30 à 11h30 : ANIMATION COLLECTIVE Préparation, installation, déroulement, Rangement du local 11h30 à 12h : recueil stat, TRAVAIL ADMINISTRATIF 12h à 12h30 : PERMANENCE TELEPHONE	Maringues 8H15 à 8h30 : TEMPS ADMINISTRATIF Prise de connaissance des messages téléphoniques, mail, rappel si besoin des familles 8h30 à 11h30 : ANIMATION COLLECTIVE Préparation, installation Déroulement, Rangement 11h30 à 12h30 : PERM TELEPHONIQUE : Recueil des statistiques	Maringues 8h à 12h TRAVAIL ADMINISTRATIF pour les 2 antennes Maringues et Aigueperse	
Après-midi (préciser les horaires)	13h30 à 14h : PERMANENCE TELEPHONE 14h à 15h : PARTENARIAT, REUNION 15h à 17h : TRAVAIL ADMINISTRATIF Ou après-midi de concertation entre les 2 agents	13h30 à 14h : PERMANENCE TELEPHONE 14h à 15h : PARTENARIAT Ou réunion 15h à 17h : TRAVAIL ADMINISTRATIF	13h30 à 17h PERMANENCE INFORMATION EN ACCUEIL	13h30 à 17h : PERMANENCE INFORMATION EN ACCUEIL		
Total heures	7,75h	7,75h	7,75h	7,75h	4h	

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Antenne de Randan agent à 15,5h						
Matin (Préciser les horaires)	8h30 à 11h30 ANIMATION COLLECTIVE installation déroulement, rangement 11h30 à 12h30 TEMPS ADMINISTRATIF		8h30 à 11h30 ANIMATION COLLECTIVE installation déroulement, rangement 11h30 à 12h30 PERMANENCE TELEPHONE	A partir de septembre 2018, l'atelier n'aura plus lieu les mercredis mais les jeudis 8h30 à 11h30 ANIMATION COLLECTIVE installation déroulement, rangement 11h30 à 12h30 PERMANENCE TELEPHONE		
Après-midi (Préciser les horaires)	13h30 à 14h : PERM TEL 14h à 15h : PARTENARIAT 15h à 17h : TRAVAIL ADMINISTRATIF Ou après-midi de concertation entre les 2 agents		13h30 à 17h30 PERMANENCE INFORMATION EN ACCUEIL			
Total heures	7,5h		8h			

Répartition des différentes activités professionnelles en heures (par semaine) 35h + 15,5h = 50,5h

ACTIVITES	Nombre d'heures	Soit en %
Accueil physique	Antenne Maringues : 3,5h Antenne Randan : 4h Antenne Aigueperse : 3,5h Total : 11h	21.78%
Accueil téléphonique	Antenne Maringues : 2,5h Antenne Randan : 1,5h Antenne Aigueperse : 1,5h Total : 5,5h	10.89%
Temps collectifs et animations	Antenne Maringues : 6h Antenne Randan : 6h Antenne Aigueperse : 6h Total : 18h	35.64%
Travail administratif	Antenne Maringues : 6,5h Antenne Randan : 3h Antenne Aigueperse : 3,5h Total : 13h	25.74%
Partenariat	Antenne Maringues : 1h Antenne Randan : 1h Antenne Aigueperse : 1h Total : 3h	5.95%
Autre(s) – Préciser :		
	50,5 heures	100%

Répartition des différentes activités professionnelles sur la semaine à partir de l'extension de l'ETP

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Par Antenne MARINGUES CLAUDINE						
Matin (préciser les horaires)	8h15 à 11h30 : TRAVAIL ADMINISTRATIF, PARTENARIAT	8h15 à 8h30 : PERM TELEPHONIQUE : 8h30 à 11h30 : ANIMATION COLLECTIVE Préparation, installation Déroulement, Rangement		8h15 à 8h30 : PERM TELEPHONIQUE : 8h30 à 11h30 : ANIMATION COLLECTIVE Préparation, installation Déroulement, Rangement 11h30 à 12h30 : PERM TELEPHONIQUE :	8h à 12h TRAVAIL ADMINISTRATIF PARTENARIAT	
Après-midi (préciser les horaires)		13h30 à 17h : TRAVAIL ADMINISTRATIF PARTENARIAT Ou réunion	13h30 à 17h PERMANENCE INFORMATION EN ACCUEIL	13h30 à 17h : PERMANENCE INFORMATION EN ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS		
Total heures 26h25	3,25h	7,75h	3,5h	7,75h	4h	

Projet de fonctionnement du réseau des assistants maternels

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
d'Aigueperse Nouvel agent+ Claudine						
Matin (préciser les horaires)	8h30 à 11h30 : ANIMATION COLLECTIVE Préparation, installation déroulement, Rangement du local	8h30 à 11h30 : ANIMATION COLLECTIVE Préparation, installation déroulement, Rangement du local	8h15 à 9h45h : PARTENARIAT TRAVAIL ADMINISTRATIF 9h45 à 11h30 : PERMANENCE TELEPHONE 11h30 à 12h30 : LIAISON (passage secrétariat) et transfert antenne			
Après-midi (préciser les horaires) Possibilité d'alternance des lieux de réunions	11h30 à 12h30 : PERMANENCE TELEPHONE 11h30 à 12h30 Transfert antenne et liaison	11h30 à 12h30 : PERMANENCE TELEPHONE		14h à 17h : PERMANENCE INFORMATION EN ACCUEIL		
Total heures 26,25	7,5h+ 4,5h	7h	4,25h	3h		

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Par agent Claudine	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin (préciser les horaires)	8h15 à 11h30 : TRAVAIL ADMINISTRATIF, PARTENARIAT 11h30 à 12h30 Transfert antenne et liaison secrétariat	8h15 à 8h30 : PERM TELEPHONIQUE : 8h30 à 11h30 : ANIMATION COLLECTIVE Préparation, installation Déroutement, Rangement 11h30 à 12h30 : PERM TELEPHONIQUE :	8h15 à 9h45h : PARTENARIAT TRAVAIL ADMINISTRATIF 9h45 à 11h30 : PERMANENCE TELEPHONE 11h30 à 12h30 : liaison (passage secrétariat) et transfert antenne	8h15 à 8h30 : PERM TELEPHONIQUE : 8h30 à 11h30 : ANIMATION COLLECTIVE Préparation, installation Déroutement, Rangement 11h30 à 12h30 : PERM TELEPHONIQUE :	8h à 12h TRAVAIL ADMINISTRATIF PARTENARIAT	
Après-midi (préciser les horaires)	13h30 à 17h : PARTENARIAT, REUNION concertation TRAVAIL ADMINISTRATIF	13h30 à 17h : TRAVAIL ADMINISTRATIF PARTENARIAT Ou réunion	13h30 à 17h PERMANENCE INFORMATION EN ACCUEIL	13h30 à 17h : PERMANENCE INFORMATION EN ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS		
Total heures 35h	7,75h	7,75h	7,75h	7,75h	4h	

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

Par Agent recrutée à 50%	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin (préciser les horaires)	8h30 à 11h30 : ANIMATION COLLECTIVE Préparation, installation déroulement, Rangement du local	8h30 à 11h30 : ANIMATION COLLECTIVE Préparation, installation déroulement, Rangement du local				
Après-midi (préciser les horaires)	11h30 à 12h30 : PERMANENCE TELEPHONE	11h30 à 12h30 : PERMANENCE TELEPHONE		14h à 17h : PERMANENCE INFORMATION EN ACCUEIL		
Total heures 17,5h	7,5h	7h		3h		

A ajuster selon les disponibilités de la personne recrutée

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

Par	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Antenne Randan et par agent à 15,5h Florence Leblond						
Matin (Préciser les horaires)	8h30 à 11h30 ANIMATION COLLECTIVE installation déroulement, rangement 11h30 à 12h30 TEMPS ADMINISTRATIF			8h30 à 11h30 ANIMATION COLLECTIVE installation déroulement, rangement 11h30 à 12h30 PERMANENCE TELEPHONE		
Après-midi (Préciser les horaires)	13h30 à 14h : PARTENARIAT TRAVAIL ADMINISTRATIF concertation entre les 3 agents Possibilité d'alternance des lieux de réunions		13h30 à 17h30 PERMANENCE INFORMATION EN ACCUEIL			
Total heures 15,5h	7,5h		4h	4h		

Répartition des différentes activités professionnelles en heures (par semaine) 35h + 17,5h + 15,5h = 68 h

ACTIVITES	Nombre d'heures	Soit en %
Accueil physique	Antenne Maringues : 7 Antenne Randan : 4 Antenne Aigueperse : 6 Total : 17	25%
Accueil téléphonique	Antenne Maringues : 2,5 Antenne Randan : 1 Antenne Aigueperse : 3,75 Total : 7,25	10,66%
Temps collectifs et animations	Antenne Maringues : 6 Antenne Randan : 6 Antenne Aigueperse : 6 Total : 18	26,47%
Travail administratif et partenariat	Antenne Maringues : 10,75 Antenne Randan : 4,5 Antenne Aigueperse : 10,50 Total : 25,75	37,87%
Autre(s) – Préciser :		
Total	68 heures	100%

3.2 Les moyens alloués

Les moyens humains

➤ Animateur(s) du Ram (compléter une colonne par animateur)

Nom-prénom	BUISSON Claudine	LEBLOND Florence	A renseigner une fois le recrutement fait
Date d'embauche	Mai 2004	Mai 2010	
Formation initiale (diplômes)	Educatrice de jeunes enfants	Auxiliaire de puériculture	
Existence d'une fiche de poste (si oui la joindre)	oui	oui	
Expérience professionnelle antérieure	Crèche parentale Jardins d'enfants Relais ass mat	Crèche collective Halte-garderie Relais ass mat	
Statut ou convention collective (base de référence pour le calcul de l'Etp)	Statut de la FPT 35H	CDI de la FPT	
Durée de travail hebdomadaire (en heures et Etp) ²	35h 1 EPT	15,50h 0.45 ETP	17,50h
Formation continue envisagée	- Améliorer ses outils d'organisation pour gagner en efficacité	-Le projet éducatif et pédagogique d'un RAM -Rôle et missions d'un animateur RAM -Aménagement de l'espace Objets, jeux et jouets pour accompagner le développement de l'enfant de 3 mois à 3 ans	

²La valeur équivalent temps plein (Etp) est déterminée en fonction du statut ou de la convention collective applicable au salarié.

Si une augmentation du temps de travail de l'animateur ou nouvelle embauche sont envisagées sur la période du projet, précisez la date prévisionnelle (mois et année) et le nombre d'Etp :

Report de la demande de l'augmentation de l'ETP à décembre 2018 ou janvier 2019.

En attendant, maintien de 1,45 ETP, avec possibilité d'utiliser le mardi matin pour du travail administratif à partir de mai 2018.

Nouvelle embauche envisagée : décembre 2018 ou janvier 2019

0,50 EPT

➤ **Autres personnels affectés au fonctionnement du Ram (à compléter pour chaque agent)**

Antenne de Maringues

- Fonction : agent d'entretien

- Temps de travail hebdomadaire affecté au Ram (en heures et Etp) : 2h

- Employeur (si mise à disposition gratuite, précisez) : communauté de communes Plaine Limagne

Antenne de Randan

- Fonction : agent d'entretien

- Temps de travail hebdomadaire affecté au Ram (en heures et Etp) : 2h

- Employeur (si mise à disposition gratuite, précisez) : communauté de communes Plaine Limagne

Antenne d'Aigueperse

- Fonction : agent d'entretien

- Temps de travail hebdomadaire affecté au Ram (en heures et Etp) : 1h

- Employeur (si mise à disposition gratuite, précisez) : communauté de communes Plaine Limagne

Relais Plaine Limagne

- Fonction : comptable

- Temps de travail hebdomadaire affecté au Ram (en heures et Etp) : 1 heure par mois

- Employeur (si mise à disposition gratuite, précisez) : communauté de communes Plaine Limagne

Les locaux

Configuration des locaux

Toutes les activités du Ram se dérouleront-elles sur un même site ? (oui/non) : **non, il y a trois antennes.**

- Local principal attribué au Ram : il n'y a pas un local principal, les 3 antennes permettent l'installation des ateliers et l'accueil du public pour les permanences

Le Ram disposera-t-il d'un local spécifique ? (Oui/non) : chaque antenne dispose d'un local.

Sera-t-il intégré à un autre équipement ? (Oui/non) :

- Antenne de Maringues : intégrée à la maison de l'enfance
- Antenne de Randan : local mutualisé avec la PMI une fois par mois
- Antenne d'Aigueperse : situé au RDC des locaux de la communauté de communes

Si oui, préciser

S'agira-t-il d'un local mutualisé (partagé) ? (Oui/non) :

- Antenne de Maringues : oui
- Antenne de Randan : oui
- Antenne d'Aigueperse : oui de manière ponctuelle

Si oui, avec qui et comment ?

- Antenne de Maringues : Salle de motricité avec l'ALSH chaque semaine, La salle de jeu du ram avec la PMI, 2 fois par mois
- Antenne de Randan : La salle de jeu et bureau du ram avec la PMI une fois par mois
- Antenne d'Aigueperse : de manière ponctuelle les locaux seront prêtés dans le cadre de la transversalité des services de CCPL

Existera-t-il une signalétique propre au Ram ? (Oui/non) : oui

Pour les permanences, le Ram disposera-t-il:

- D'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité ? (Oui/non) :
 - Antenne de Maringues : oui
 - Antenne de Randan : oui
 - Antenne d'Aigueperse : oui
- D'une salle d'attente ou espace spécifique permettant la disposition de chaises et d'un présentoir ? (Oui/non) :
 - Antenne de Maringues : oui
 - Antenne de Randan : oui
 - Antenne d'Aigueperse : oui

Commentaires :

Pour les animations collectives, le Ram disposera-t-il :

- D'une salle réservée aux ateliers d'éveil ? (Oui/non) :
 - Antenne de Maringues : oui
 - Antenne de Randan : oui
 - Antenne d'Aigueperse : oui

- D'une salle de réunion (en propre ou mise à disposition) ? (Oui/non) :
 - Antenne de Maringues : oui
 - Antenne de Randan : oui
 - Antenne d'Aigueperse : oui

- De sanitaires à proximité ou sur place ? (Oui/non) :
 - Antenne de Maringues : oui
 - Antenne de Randan : oui
 - Antenne d'Aigueperse : oui

- D'un espace poussettes ? (Oui/non) :
 - Antenne de Maringues : oui
 - Antenne de Randan : oui
 - Antenne d'Aigueperse : oui

Commentaires :

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

- Les autres lieux d'intervention (le cas échéant)

Pour des animations ponctuelles ou des réunions

COMMUNE	Adresse du lieu d'intervention	Lieu de permanences (Cocher)	Lieu d'animations collectives (Cocher)	Descriptif des aménagements extérieurs des locaux (espace poussettes, parking, jardin, cour, etc.)
Limons	Salle des fêtes		Une fois dans l'année, une séance contes avec la participation de la petite section de maternelle	Parking, espace poussettes
St André le Coq Ou 1 autre commune du territoire en alternance	Salle des fêtes		Une fois dans l'année, fête de printemps spectacle enfants	Parking, espace poussettes
Territoire Plaine Limagne	Salles municipales, espaces extérieurs, médiathèque		Ponctuellement sur l'année suivant la programmation	Parking, espace poussettes
Randan	Salle d'accueil pour des réunions Salle de l'Ancien Marché pour un spectacle Le parc du Domaine Royal		Selon les réunions 1 fois en décembre Une sortie en juin ou juillet	Parking, espace poussettes

Le matériel à disposition du Ram :

Matériel	MARINGUES	RANDAN	AIGUEPERSE
Téléphone fixe	OUI	OUI	OUI
Téléphone portable	NON	NON	NON
Répondeur	OUI	OUI	NON
Photocopieur	OUI	OUI	OUI
Ordinateur (préciser fixe ou portable)	OUI Fixe	OUI portable	OUI fixe
Imprimante	OUI	OUI	OUI
Logiciel de gestion (si oui, lequel)	OUI (GTR)	OUI (GTR)	OUI (GTR)
Accès Internet	OUI	OUI	OUI
Adresse électronique Ram (courriel)	OUI	OUI	OUI
Matériel pédagogique et d'animation (jeux, etc)	OUI	OUI	OUI
Documentation spécifique : revues, livres	OUI	OUI	OUI
Véhicule	NON	NON	NON

Décrire les évolutions prévues en termes d'acquisition de matériel et indiquer les échéances prévisionnelles :
 Achat de matériel petit mobilier : chaises, modules motricité, table à langer

3.3 Les outils

Les sites Internet dédiés : des outils au service du Ram

Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet « mon-enfant.fr » ?

Information aux familles, dans fiche « adresses utiles »

Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet « Caf.fr » ?

Information aux familles, dans fiche « adresses utiles »

Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet « net particulier.fr » ?

Information aux familles, dans fiche « adresses utiles »

La communication autour du projet de fonctionnement

Le plan de communication du Ram est formalisé dans le tableau ci après :

Cible	Actions réalisées	Outil/Support	Résultats
Assistants maternels	Animations Spectacles enfants Réunion d'information, à thème	Invitations Courrier postal et courriel Site internet Plaquettes à actualiser Bulletin communautaire	Nombre de participants aux actions Recueil satisfaction par un questionnaire
Familles déjà en lien avec un assistant maternel	Animations Spectacles enfants Réunion d'information, à thème	Invitations Courrier postal et courriel Site internet Plaquettes à actualiser Bulletin communautaire	Nombre de participants aux actions Recueil satisfaction par un questionnaire
Futurs parents	communication	Site internet Plaquettes mises à disposition dans les communes Bulletin communautaire	Nombre de personnes qui contactent le ram pour un 1 ^{er} entretien
Elus Service culturel	Commission enfance Insertion dans la programmation	Projets Bilans	Echanges sur le travail réalisé

Les moyens financiers

Joindre le budget du Ram